



Note- infos : Nouvelles dispositions anti-Covid.

Chers parents,

Suite au renforcement des mesures anti-Covid communiquées par le Ministère de l'Education Nationale, nous avons adapté une nouvelle fois les conditions d'accueil à la restauration scolaire pour tous les élèves de l'Institution afin d'augmenter la distanciation physique entre les élèves.

Un sixième lieu de restauration sera ouvert à partir du lundi 8 février 2021. Il nous permettra d'éviter tout brassage entre les élèves de l'école, du collège et du lycée sur le temps de la restauration. Ce nouveau lieu de restauration sera exclusivement réservé aux lycéens. Pour le collège, l'organisation actuelle est maintenue sur quatre lieux de restauration. Nous rappelons aux élèves qu'ils ont l'obligation de manger avec les élèves de leur classe.

Nous faisons ensemble le maximum pour limiter les risques de contamination dans tous les lieux fréquentés par vos enfants (bus, self, salles de classe...) ; nous vous remercions très sincèrement pour votre collaboration.

Le nouveau protocole sanitaire stipule que les masques faits-maison ne sont plus autorisés au collège et que seuls les masques de catégorie 1 sont autorisés.

Enfin, le temps fort de profession de foi prévu ce samedi est reporté. Madame LEFEBVRE reviendra ultérieurement vers les parents concernés.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle MASSEMIN
Directrice du Collège